

L'EST ET LA CÔTE-NORD

Dissolution du jury

Nouveau procès pour Jean Hamel

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Le juge Jacques Lévesque a ordonné un nouveau procès pour le cardiologue Jean Hamel, accusé d'agressions sexuelles sur deux ex-patientes. Le magistrat a, dans la même foulée, procédé à la dissolution du jury formé en vue du procès qui devait se poursuivre hier, en présence des jurés, au palais de justice de Rimouski.

La proximité de la période des Fêtes, qui aurait nécessité la séquestration continue des jurés, hors de leurs familles, dans un hôtel entre le 20 décembre et le 6 janvier, a amené le juge à appeler un nouveau procès pour le 27 mars.

Les jurés sont quand même venus hier se faire expliquer par le juge les raisons motivant sa décision d'annuler le procès en cours et les solutions qui s'offraient à lui. Un nouveau jury sera formé le 27 mars.

Le juge avait le choix de suspendre

le procès qui devrait durer au moins de trois à quatre semaines ou ordonner la réclusion des jurés, ce qui aurait dans l'un et l'autre cas pu contrevenir à un procès dans des conditions justes et raisonnables pour l'accusé.

CINQ CHEFS D'ACCUSATION

Beaucoup de travail a quand même été abattu depuis le 7 novembre en dehors de la présence des jurés alors que le juge a entendu six points sur des « complexes questions de droit ».

L'accusé, qui est attaché au pavillon Saint-Sacrement du Centre hospitalier affilié universitaire de Québec, fait

face à cinq chefs d'agressions sexuelles qui auraient été commises sur deux ex-patientes entre 1994 et 1997 alors qu'il pratiquait à Rimouski.

Une ordonnance de non-publication, obtenue lors de l'enquête préliminaire tenue à la mi-février, a empêché toute diffusion d'information sur le contenu des témoignages ainsi que sur les points de droit débattus en dehors de la présence des jurés.

La conclusion du procès de Jean Hamel aurait donc vraisemblablement lieu au milieu du printemps 2001, soit près de deux ans après l'arrestation du médecin par la police de Rimouski en août 1999.

BAIE-COMEAU Un commerçant poursuit Air Canada

MONTREAL (PC) — Rater un avion, c'est dérangeant. En rater deux, c'est enrageant. Mais en rater six en deux jours, il y a de quoi faire une crise de nerfs. Luc Blanchet, propriétaire du Canadian Tire de Baie-Comeau, en sait quelque chose, et vient d'intenter une poursuite de 22 545 \$ contre Air Canada.

En fait de cafouillage, on pourrait difficilement faire pire. Voyons les faits, tels que racontés dans les documents déposés hier au palais de justice de Montréal. M. Blanchet signale qu'il voyage souvent par avion à des fins professionnelles ou personnelles.

Le 11 février dernier, il prend un vol à Toronto pour rentrer chez lui, avec changement d'avion à Dorval. Comme le départ de Toronto accuse un retard de 30 minutes, l'avion Montréal-Baie-Comeau était déjà parti, ayant décollé cinq minutes avant l'heure prévue. Air Canada lui réserve une place sur le vol de 11h40 le lendemain et lui consent un rabais.

À son hôtel, les écrans n'indiquent aucun vol vers Baie-Comeau à cette heure. Il appelle Air Canada: on le rassure, les écrans des hôtels sont fautifs. Le lendemain, il se présente au comptoir à l'heure, pour se faire expliquer par les préposés qu'il y a bien un vol à l'écran, mais qu'il n'y a aucun avion disponible.

Au moment où M. Blanchet discute avec M. Joe Taverna, d'Air Canada, lequel a la carte d'embarquement du premier en main, une alerte d'incendie à l'aéroport commande l'évacuation immédiate du bâtiment. Le voyageur devra patienter plus d'une heure dehors par un temps de canard.

Quand il peut de nouveau communiquer avec les préposés d'Air Canada, on lui propose un vol le lendemain, via Mont-Joli à 11h40. Il se présente à la barrière à l'heure dite. Mais le vol est complet. On lui réserve une place sur le vol de 17h40, même si celui-ci n'apparaît pas sur les écrans d'Air Canada.

À BOUT DE NERFS

Au moment d'embarquer, on avise les passagers que le vol sera retardé de 30 minutes. (En fait, l'avion ne partira pas.) M. Blanchet traverse donc chez Air Nova, qui a un vol à 17h50. Il est enfin à bord. Mais des difficultés techniques obligent les autorités à faire évacuer l'avion.

M. Blanchard se présente au comptoir d'Air Canada à bout de nerfs, tellement qu'il en perd connaissance. Dans sa poursuite, il fait valoir que personne ne consent à l'aider. On l'amène finalement à l'infirmerie, on lui donne de l'oxygène, puis on le transporte en ambulance à l'hôpital de Lachine, où il reste une nuit aux soins intensifs. Diagnostic: hyperventilation causée par une accumulation de stress...

C'est finalement par train et par taxi-limousine que M. Blanchet est rentré à Baie-Comeau le 15 février en pleine tempête de neige. Il réclame aujourd'hui 22 548,07 \$ pour les inconforts et les dépenses encourues, dont 4,59 \$ pour des cartes de remerciements qu'il a envoyées aux établissements qui lui sont venus en aide, tels que Via Rail, Château Frontenac et l'hôpital de Lachine.

Air Canada ne fait pas partie de cette liste...

Six vols
ratés
en deux
jours
seulement

CÔTE-NORD

Cadeau de Bill Gates

STÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

SEPT-ÎLES — Quatorze municipalités de la Côte-Nord vont recevoir leurs cadeaux de Noël avant le temps. Des ordinateurs gratuits pour garnir les bibliothèques en milieu défavorisé. Le père Noël est le riche Bill Gates.

Un don du fondateur de l'empire Microsoft qui permet aux bibliothèques publiques, situées dans des secteurs moins bien nantis, d'offrir à la population un accès gratuit aux technologies de l'information et au réseau Internet. Les municipalités ne doivent qu'absorber les deux taxes. Le reste de la facture est défrayée par la Fondation Bill et Melinda Gates.

C'est la municipalité de Gallix, près de Sept-Îles, qui sera la première branchée dans la région. L'installation de l'appareil se fera ce matin. La formation du personnel sera aussi donnée au cours de la journée. Elle sera dispensée par le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Côte-Nord. « Chaque ordinateur vaut 8000 \$. Il s'agit de Pentium 600 MHz avec imprimante laser, scanner, écran 18 pouces, bref, c'est le summum. Nous sommes bien heureux de ce cadeau », a lancé, hier, au SOLEIL, Nancy Malenfant, responsable de la formation pour le CRSBP, qui prévoit avoir terminé sa tournée nord-côtière à la mi-décembre.

TROP RICHE

Les autres municipalités qui figurent sur la liste des récipiendaires sont toutes moins peuplées que 5000 habitants. Il y en a cinq en Haute-Côte-Nord (Forestville, Bergeronnes, Colombier, Chutes-aux-Outardes, Ragueneau), quatre autres en Basse-Côte-Nord et Minganie (Midelbay, Vieux-Fort, Rivière-Saint-Paul et Longue-Pointe-de-Mingan) et quatre autres en Moyenne-Côte-Nord (Godbout, Baie-Trinité, Rivière-Pentecôte et Rivière-au-Tonnerre). La Ville de Sept-Îles a été considérée comme trop riche pour avoir droit aux subventions.

« Les critères d'admissibilité sont déterminés selon l'indice de richesse de certains secteurs. Dès que le taux de pauvreté excède 17,6%, la municipalité devient éligible au programme. Au Québec, 548 bibliothèques sont susceptibles de profiter des 8 millions \$ ainsi que des 2,6 millions \$ en logiciels octroyés par la fondation », explique Jacqueline Labelle, coordonnatrice du programme pour le Québec, qui ne peut pour l'instant préciser le nombre de municipalités qui bénéficieront de la largesse de cette fondation.

Créée il y a trois ans, la Fondation Gates s'attaque principalement à la pauvreté et au manque d'éducation.



Les six « médecins » qui tenteront d'immuniser les jeunes Gaspésiens et Madelinots contre les effets pervers des guerres de clochers: Claude Cyr (Baie-des-Chaleurs), Christian Arsenaull (Îles-de-la-Madeleine), Michel Rioux (Haute-Gaspésie), Harry Babin (Rocher-Percé), François Roussy (président de la Commission sectorielle Jeunesse, Côte-de-Gaspé) et Vicky Lebel (Îles-de-la-Madeleine).

Un vaccin antirivalité

Stratégie pour mettre fin aux inutiles guerres de clochers

NAOMIE BRIAND
Collaboration spéciale

■ GASPÉ — Guerres de clochers, manque de solidarité et de coopération, querelles, voilà des mots qui sont monnaie courante en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Les membres de la Commission sectorielle jeunesse du CRCD ont distribué mardi ce qu'ils appellent un « vaccin », soit une stratégie qui devrait immuniser les gens de la génération montante contre ces luttes qui n'en finissent plus.

« Qui dit vaccin dit virus, parce qu'on veut se protéger contre quelque chose de méchant, qui sont les guerres de clochers, les querelles, le manque de solidarité et de coopération en Gaspésie et aux Îles qui, au cours des dernières années, ont fait beaucoup de tort à la région », a commencé le président de la Commission sectorielle jeunesse au CRCD, François Roussy.

C'est tout de blanc vêtus, armés de seringues et distribuant verres de « vaccins » que les jeunes siégeant au CRCD ont amorcé un virage, celui qui devrait

enfin, une situation qui n'est pas près d'être réglée: la redistribution du contrat d'aménagement forestier de la Gaspésie (CAF) que tous les industriels forestiers convoitent.

Dans une formation de trois heures sur la coopération et la solidarité, les jeunes ont appris les habiletés sociales nécessaires à une communauté qui fonctionne bien: la communication, l'importance des projets communs, la reconnaissance des forces régionales et l'acceptation des faiblesses. Le constat: « On s'est aperçu qu'on n'avait pas de façon de faire pour coopérer », a admis François Roussy.

Le CRCD sera interpellé par les jeunes de la commission, et des stratégies seront ébauchées pour ramener un sain climat de coopération régionale, alors que les 18 participants à la formation forment maintenant un comité de veille chargé de surveiller les écarts de conduite commis par leurs pairs.

TAUX GARANTIS
PENDANT
10 ANS

De
5,50 %
la première année

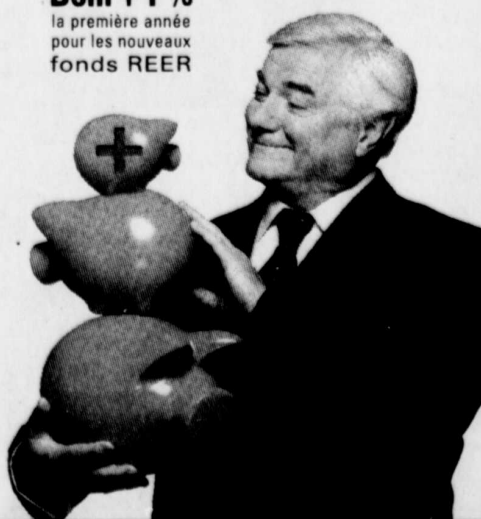
Jusqu'à
7,00 %
la dixième année

Cherchez-vous à diversifier vos placements ?

Les Obligations à taux progressif Placements Québec constituent une solution intelligente pour équilibrer votre portefeuille. Elles vous offrent des **taux progressifs** des plus avantageux **garantis pendant 10 ans**. Votre **capital est aussi garanti** sans limites par le gouvernement du Québec. De plus, elles vous permettent de profiter d'éventuelles hausses de taux d'intérêt puisqu'elles sont **remboursables** chaque année à leur date anniversaire. Pour une réponse judicieuse, contactez l'un de nos agents d'investissement du lundi au vendredi de 8 h à 20 h, et les samedis d'octobre et de novembre de 10 h à 16 h.

Placements Québec. Une réponse en tout temps à vos besoins de placements.

Boni + 1 %
la première année
pour les nouveaux
fonds REER



1 800 463-5229

Pour la région de Québec, composez le 521-5229.

OBLIGATIONS
À TAUX
PROGRESSIF

QUÉBEC

www.placementsq.quebec.ca

Québec
Placements Québec

GASPÉSIE

Les travaux reprennent sur l'indice Castor

Racheté par d'anciens actionnaires

HENRI MICHAUD
Collaboration spéciale

■ CAP-CHAT — Les travaux reprendront, en 2001, sur l'indice de cuivre Castor, en périphérie du parc de la Gaspésie. Une dizaine d'ex-actionnaires ont acquis la propriété à la suite de la faillite d'Exploration Lesseps.

« Les forages devraient reprendre en 2001, prédit Gérard Pelletier, porte-parole de la nouvelle société d'exploration minière. Nous avons entrepris des démarches pour trouver le financement nécessaire pour la réalisation des travaux. »

La firme junior d'exploration minière souhaite intéresser quelques autres sociétés pour effectuer de nouveaux travaux sur le site acquis à la mi-novembre.

La nouvelle société, Ressources Mont Jacques-Cartier, appartient à une dizaine d'ex-actionnaires d'Exploration Lesseps, en faillite depuis le 6 juillet. Elle détient 98 claims (propriétés minières) en périphérie du parc de la Gaspésie. Noranda et Soquem possèdent également des propriétés, dans le même secteur.

SEULE ENTREPRISE

« Une seule entreprise s'est montrée intéressée, indique Andrée Auclair du bureau des syndics Ginsberg, Gingras et associés. Je ne peux divulguer le montant de la transaction en raison des litiges qui opposent les ex-actionnaires mais le montant offert ne couvre pas les créances d'Exploration Lesseps. »

Au total, 27 créanciers ont perdu plus de 337 000 \$ dans la faillite d'Exploration Lesseps.

L'indice Castor serait prometteur. Il abriterait pas moins de 10 millions de tonnes de cuivre de bonne teneur. Des forages devraient permettre de confirmer les évaluations des géologues. Jusqu'ici, plus de 220 000 \$ ont été dépensés pour localiser un gisement de cuivre potentiel.

PROPRIOS CONFIANTS

Gérard Pelletier demeure confiant. Depuis des années, il prédit une découverte majeure, en Gaspésie, qui

devrait permettre l'ouverture d'une nouvelle mine de cuivre, à quelques kilomètres seulement de la fonderie du groupe Noranda, à Murdochville. Son optimisme est

partagé par quelques intervenants du secteur minier.

M. Pelletier était un des actionnaires d'Exploration Lesseps. Toutefois, un conflit entre les actionnaires a considérablement nui à la survie de l'entreprise. Des poursuites sont toujours inscrites, devant les tribunaux, pour tenter de régler le litige qui oppose notre interlocuteur à l'explorateur de la Cie junior d'exploration minière.

Les premiers travaux sur l'indice Castor ont été effectués au début des années 60.

Abandonnés durant plusieurs années, les travaux ont repris au cours des années 90.

Accident aux Îles



COLLABORATION SPÉCIALE, ACHILLE HUBERT

■ HAVRE-AUBERT — Un camion muni d'une grue qui s'appropriait à charger un compacteur à bord d'un bateau, au quai de Havre-Aubert, aux Îles-de-la-Madeleine, a défoncé le plancher et a basculé avec son chargement. Le conducteur et propriétaire, Martin Cyr, de Fatima, n'a pas été blessé, mais le camion est une perte totale et le compacteur a été fortement endommagé. Le quai des pêcheurs, qui est aussi celui du commerce, a été barricadé en attendant l'arrivée des ingénieurs de Pêches et Océans Canada pour évaluer les dégâts et déterminer la cause de cet accident. Un avis de charge minimale fixée à 18 tonnes avait été établi pour la sécurité du quai. Le poids du camion et de sa charge s'élevait à 17 tonnes. Pour le président du comité d'administration du port de Havre-Aubert, le pêcheur Pierrrot Décoste, la situation est inquiétante puisqu'on ignore si le quai sera rouvert à la navigation pour la prochaine saison de pêche. Le port de Havre-Aubert accueille chaque printemps environ 40 navires de divers tonnages et il est le seul port naturel en eau profonde dans l'archipel madeinois. A.H.

Une deuxième vie à vos vêtements

■ RIMOUSKI — Les étudiants de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), comme ceux de 11 autres universités au Québec et au Nouveau-Brunswick, invitent les consommateurs à disposer de leurs vêtements usagés afin qu'ils puissent être remis à des communautés africaines dans le besoin. Ce sont les étudiants participant aux Jeux du commerce UQAR 2001 qui sont à la base de cette initiative. Les vêtements doivent être déposés au service aux étudiants de l'UQAR, au local E-105 avant d'être acheminés à l'organisme RécupAide International qui leur mettra en circulation au Togo, au Rwanda, au Burkina Faso et au Kenya. Chaque Québécois achète, en moyenne, chaque année l'équivalent de 23 kilogrammes de vêtements alors qu'il s'en départit de 21 kilogrammes. C.T.

Feu vert à l'exercice « Pente raide »

■ MATANE — Plus d'une centaine de réservistes des Fusiliers du Saint-Laurent provenant de Rimouski, Rivière-du-Loup et Matane seront déployés du 24 au 26 novembre à Matane et à Saint-Luc de Matane, à l'occasion de l'exercice Pente raide, qui a pour objectif d'exercer les militaires à des opérations hélicoptères. Les troupes embarqueront dans les hélicoptères de type Griffon le samedi 25 novembre dès 11 h à la polyvalente de Matane. Ils atterriront à Saint-Luc de Matane, où ils s'entraîneront sur les techniques de patrouille, les embuscades et les déplacements à pied. Les réservistes invitent la population à participer à leur activité « Portes ouvertes », qui se tient parallèlement au Manège militaire de Matane samedi et dimanche. Des véhicules, armes, tentes, équipement hivernal et autres seront exposés. M.L.

Mort bouleversante

■ CARLETON — Un petit patelin de France est complètement bouleversé par la mort de la mercière Adelaïde Menche. Un journaliste tentera de découvrir qui est l'assassin... La marquise? L'aubergiste? Le voyageur de commerce? Seule l'auteure Anne Hébert en a le secret et c'est la troupe du Clan destin qui le fera vivre au public ce vendredi, 24 novembre, à 19 h au théâtre la Moluque, de Carleton. Les comédiens Andrée Allard, Judith Allard, Chantal Arseneault, Antoine Audet, Gilbert Bélanger, Claire Caissy, Raymond Deslauriers, Dominic Dion, David Fath, Sophie Gagnon, Louis Levasseur, Dominic L-Perreault et Françoise L-Perreault sont dirigés par Myrille Allard et Paul-Émile Houle. On peut obtenir plus de détails, au (418) 364-7154, au sujet de cette pièce. G.G.

Dans le droit chemin

■ SAINTE-ANNE-DES-MONTS — Destination Chic-Chocs, un organisme qui œuvre dans le parc de la Gaspésie, vient de confier un mandat de trois ans à une firme comptable. Les dirigeants de l'organisme misent sur l'expertise de la firme pour effectuer les vérifications comptables et obtenir des conseils judicieux sur la gestion. Destination Chic-Chocs avait été pointé du

doigt par le ministre Guy Chevrette pour avoir omis de présenter des états financiers vérifiés, au cours des dernières années. H.M.

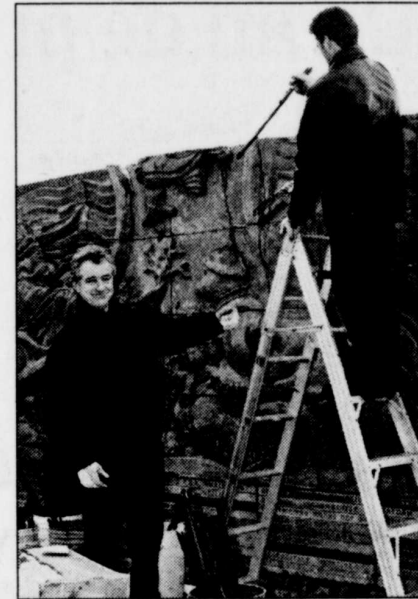
« Où t'as pris ça ? »

■ MATANE — Lan passé, la Chambre de commerce-région de Matane a tenu un concours qui consistait à faire deviner aux passants où il était possible d'acheter certains articles. Les commerces participants exposaient des articles sous le thème « idée-cadeau ». La Chambre a décidé de refaire le concours aux Galeries du Vieux-Port ainsi qu'à Promenade du Saint-Laurent les 7, 8 et 9 décembre. Les participants auront la chance de gagner quatre certificats-cadeaux d'une valeur de 250 \$ chacun, échangeables et décomposables seulement chez les marchands participants. R.P.

On « file » en Hydroflex!

■ LISLE-VERTE — À l'intérieur de l'article publié récemment concernant la Filature de l'Isle-Verte, il était mentionné que l'entreprise fabriquait des imperméables en « Gore-tex » à l'intention des corps policiers et des équipes d'urgence. Or, vous auriez dû lire que ces vêtements sont en fait confectionnés en Hydroflex, un tissu qui s'apparente au Gore-tex. Gilles Martin de la compagnie Martin Lévesque Inc. de Québec nous informait qu'il est le seul à détenir une licence de la maison « Gore » de Philadelphie lui permettant de distribuer des produits sous l'appellation « Gore-tex » à des services d'urgence. M.L.

Armes emmurées



COLLABORATION SPÉCIALE, CARL THÉRIAULT

■ RIMOUSKI — Le trimur du millénaire de Rimouski est devenu officiellement une œuvre dédiée à la paix par l'intégration, dans l'œuvre de l'artiste Roger Langevin, de plus de 150 armes à feu démantelées. « Des armes qui, dans certains cas, étaient même dangereuses. C'est aussi un projet de prévention qui augmente la sécurité dans les foyers », a souligné Gilles Légaré (à droite), de la Direction de la santé publique de la Régie régionale de la santé et des services sociaux. Les armes ont été incorporées au monument lors d'une courte cérémonie qui a eu lieu au carrefour de la rue Saint-Jean-Baptiste et du boulevard de la Rivière, à Rimouski. Ci-dessus, Sylvain Cote, du service des incendies de la Ville de Rimouski, donne un coup de main aux responsables de cette activité. L'œuvre sera terminée en décembre. C.T.

Propos nuancés

Le candidat du Bloc Jean-Yves Roy parle maintenant de mesures d'aide pour la péninsule gaspésienne

HENRI MICHAUD
Collaboration spéciale

■ MATANE — Après s'être prononcé publiquement en faveur d'un statut particulier pour la Gaspésie, le candidat du Bloc québécois dans Matapédia-Matane, Jean-Yves Roy, parle maintenant de mesures pour aider la péninsule.

« Lorsque je me suis prononcé en faveur d'un statut particulier, je songeais plutôt à des mesures spécifiques, explique le candidat bloquiste. Il y a des choses qui fonctionnent très bien en Gaspésie. Il n'est donc pas nécessaire d'adopter un statut rigide qui nuirait à la région. »

Ce changement de cap n'est pas étranger à la récente visite de Gilles Dupétre dans la circonscription. « C'est mon chef qui a parlé de mesures spécifiques. C'est sûr qu'il doit y avoir des différences avec un statut particulier. »

M. Roy cite, entre autres, le retour des subventions au transport, du plan de l'Est et de mesures fiscales destinées à aider la région à se sortir du marasme. « Il s'agit de mesures à la pièce », ajoute-t-il.

VOLTE-FACE?

Pourtant, lors d'un débat tenu le 14 novembre à Sainte-Anne-des-Monts,

le candidat bloquiste avait été catégorique : « Au niveau du Bloc québécois, nous sommes tout à fait d'accord avec la création d'un statut particulier et avec les arguments qui viennent avec (sic). Créer un statut particulier sans argent, ça ne vaut pas la peine. Il faut vraiment qu'on revienne à un statut particulier. »

Deux jours plus tôt, dans Bonaventure-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine-Pabok, le bloquiste Raynald Blais s'est également prononcé, sans réserve, sur la reconnaissance d'un statut particulier pour la Gaspésie.

L'Action des patriotes gaspésiens s'interroge. « Est-ce une volte-face du Bloc québécois? demande Gilles Chouinard. Lors du débat public diffusé sur les ondes de Radio-Canada (le 14), M. Roy avait pris une position claire face à cette revendication. Il semble maintenant avoir un message ambigu. »

Visitez un magasin de mode Laura!

ÉPARGNEZ

20%

à

40%

SUR LES COLLECTIONS D'AUTOMNE ET DES FÊTES

PROFITEZ DE 15% DE RABAIS ADDITIONNEL SUR LES MANTEAUX!

15% de rabais additionnel sur le plus bas prix étiqueté des manteaux, sauf le cuir et le suède. Du jeudi 23 novembre au dimanche 26 novembre 2000.

* LAURA, ** LAURA ET LAURA PETITES, *** LAURA, LAURA PETITES ET LAURA II.

Centre Les Rivières, Trois-Rivières*, Place du Royaume, Chicoutimi**
Place Fleur de Lys, Québec*, Place Laurier, Sainte-Foy***

Laura Laura Laura II

PETITES

Une 5^e augmentation consécutive des ventes au détail au Canada

■ OTTAWA (PC) — Les ventes au détail ont atteint 23,5 milliards \$ à l'échelle nationale en septembre, soit 0,4% de plus qu'au mois d'août, rapportait, hier, Statistique Canada.

Le chiffre d'affaires des détaillants en biens et services progresse ainsi pour un cinquième mois de suite, les hausses de septembre et d'août étant plus modestes que les précédentes.

Les ventes de vêtements, de meubles, celles dans les pharmacies et pour les véhicules, entre autres, ont contribué au gain de septembre. Cette période de hausses suit un ralentissement en début d'année et une « croissance rapide tout au long de 1999 », écrit l'agence fédérale.

En variation annuelle, les ventes au détail ont progressé de 6,0% en comparaison de celles de septembre 1999.

HAUSSE AU QUÉBEC

Au Québec, en variation trimestrielle, les ventes ont grimpé de 3,6% au trimestre échu le 30 septembre, par rapport au précédent. Au deuxième trimestre, le Québec avait été la seule province à subir un recul, soit de 0,4%.

Les commerces de détail du Québec, à l'exception des pharmacies, ont tous fait monter les ventes globales durant le troisième trimestre, surtout du côté de l'automobile. Après un début d'année au ralenti, les ventes « ont pris de la vigueur ces derniers mois », note l'agence.

En Ontario, le chiffre d'affaires a grossi de 3,1% durant les trois mois terminés le 30 septembre, dans une tendance à la hausse remontant à l'été



Source: Statistique Canada INFOGRAPHIE, PC / LE SOLEIL

de 1996. Pour ce dernier trimestre, l'automobile et le vêtement ont le plus progressé.

En variation annuelle, le commerce de détail au Québec amassait en septembre 5,44 milliards \$, soit 5,4% de mieux qu'en septembre 1999. En Ontario, les ventes totalisaient 9,24 milliards \$, en progression de 8,5% sur une période d'un an; au Nouveau-Brunswick, elles se chiffraient par 594 millions \$, un gain de 6,2% sur 12 mois.

Le président de Jitec s'en va et rembourse 850 000 \$

■ MONTRÉAL (PC) — Le président et chef de la direction de Jitec, Benoît Laliberté, a démissionné de son poste, et a accepté de rembourser les avances de fonds de 850 000 \$ qu'il s'était accordées sans autorisation, a fait savoir, hier, le conseil d'administration de la société informatique.

De plus, des compagnies apparentées à M. Laliberté rembourseront d'ici à six mois un montant de 1,2 million \$ provenant de ventes d'inventaire d'anciens magasins de Jitec ainsi que de transferts de créances de la société.

Plus tôt ce mois-ci, M. Laliberté avait cessé d'assumer ses fonctions à titre temporaire, après que la Commission

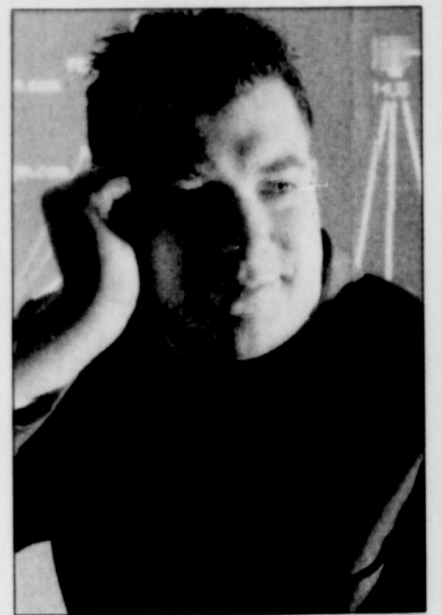
dra d'ailleurs sa cause devant la commission, lors d'une audience prévue le 1^{er} décembre.

« Je tiens à préciser que les transactions (...) n'ont jamais servi mes intérêts personnels. Au contraire, ces transactions ont été effectuées dans le seul intérêt de Jitec et de ses actionnaires. La situation sera d'ailleurs régularisée dans les meilleurs délais », a-t-il déclaré par voie de communiqué, hier.

Mardi, la Bourse de Montréal avait mis un terme à toutes les opérations portant sur Jitec, en attendant que la compagnie se prononce.

Firme montréalaise fabriquant des postes de travail et unités centrales à l'intention des petites entreprises, Jitec est cotée en bourse depuis juillet. Elle n'a pas encore déclaré ses premiers résultats trimestriels.

Par voie de communiqué, Jitec a indiqué que M. Laliberté avait remis sa



Benoît Laliberté

démission « afin de permettre la croissance de la société », précisant que Michel Brown, vice-président et chef des opérations, assumerait les responsabilités de président par intérim.

Des sociétés apparentées à Benoît Laliberté devront rembourser 1,2 million \$

des valeurs mobilières du Québec lui eut interdit de procéder à toute opération boursière. L'organisme provincial avançait qu'il n'avait pas déclaré plusieurs transactions, contrevenant du même coup à la législation sur les opérations d'initié.

M. Laliberté a nié les faits. Il défend

Le président de la Bourse de Montréal veut profiter de l'arrivée de Nasdaq

MARIE TISON
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — L'arrivée de Nasdaq à Montréal pourrait faciliter les plans de la Bourse de Montréal aux États-Unis.

« On parle un peu de réciprocité », a déclaré le président et chef de la direction de la Bourse de Montréal, M. Luc Bertrand, hier, après avoir prononcé un discours devant l'Association des MBA du Québec.

« Cela nous donne un coup de pouce, a-t-il soutenu. Cela fait que dans la tête des Américains, le Québec est prêt à faire des affaires. »

La Bourse de Montréal voudrait que les courtiers américains aient directement accès à sa plate-forme de négociation électronique à partir de leurs propres terminaux. Mais pour cela, il faut que la Bourse de Montréal soit reconnue par les autorités réglementaires américaines, soit la SEC (Security Exchange Commission) et la CFTC (Commodities Futures Trading Commission). Elle a déjà entrepris les procédures nécessaires.

« Lorsque moi, Luc Bertrand, je me

présente à la SEC et à la CFTC, il n'est pas mauvais qu'au Québec nous ayons Nasdaq, a-t-il déclaré. Cela suscite de la bonne volonté. »

Mardi, le premier ministre du Québec Lucien Bouchard et le président du conseil d'administration de Nasdaq, M. Frank Zarb, ont lancé les activités de Nasdaq Canada à Montréal.

« Nous avons procédé à la réorganisation du marché boursier canadien parce que nous anticipions la concurrence étrangère, a affirmé M. Bertrand. Nous n'avons pas été surpris par l'arrivée de Nasdaq, au contraire. »

La Bourse de Montréal entend donc répliquer en offrant un accès direct aux grands fonds d'investissement comme Fidelity, aux « gros courtiers du parquet de la bourse de New York » et aux « pros du Chicago Board of Trade ».

Elle a pris les mesures nécessaires en se démutualisant et en adoptant

une plate-forme de négociation électronique.

La Bourse de Montréal entend également établir des partenariats avec les bourses électroniques « alternatives » afin de leur permettre de se brancher à sa plate-forme de négociation et de réaliser des transactions.

« Au lieu de vouloir mettre des barrières concurrentielles à ces bourses alternatives, nous prenons la position contraire et nous voulons les faire entrer dans notre pipeline », a déclaré M. Bertrand.

Il a indiqué que ces bourses ne pouvaient pas actuellement se brancher aux bourses américaines de produits dérivés comme le Chicago Board of Trade et le Chicago Board Options Exchange.

La Bourse de Montréal continue à exploiter un marché pour les sociétés à très petite capitalisation du Québec. La négociation des titres de toutes les sociétés de petite capitalisation devait être confiée à la CDNX, mais le gouvernement québécois a toutefois le maintien d'une bourse d'actions pour les petites sociétés québécoises à Montréal.

Desjardins obtient des trop-perçus en hausse de 5%

■ MONTRÉAL (PC) — Au troisième trimestre, échu le 30 septembre, le groupe financier Desjardins a réalisé un bénéfice net de 161,7 millions \$, en hausse de 5,1% sur les 153,9 millions \$ d'un an plus tôt.

Pour les neuf premiers mois, notait hier le Mouvement des caisses populaires le bénéfice net (aussi appelé trop-perçu avant ristournes) totalise 371,2 millions \$, en hausse marquée de 26,2% sur les 294,2 millions \$ amassés en 1999.

Par ailleurs, le montant des ristournes « comptabilisé dans le réseau des caisses » depuis janvier atteint 97,6 millions \$, en progression de 13,2% sur la même période de l'an dernier.

La direction de Desjardins attribue ce bilan en hausse à « l'excellente capitalisation du réseau et la bonne performance des derniers mois », lesquelles permettent d'accroître la rémunération aux membres.

En termes de rendement sur l'actif, le groupe se situe à 10,8%, en hausse sur le niveau de 8,5% constaté à pareille date l'année dernière.

Le rapport de productivité, exprimant des frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total, s'établit à 73,6%, soit une hausse de 1,9% sur le niveau obtenu un an plus tôt.

Sur les neuf premiers mois de 2000, ces frais autres que d'intérêt se chiffraient par 1,59 milliard \$, en progression de 32 millions \$ sur le montant de la même période en 1999.

Dans un communiqué, le président du Mouvement Desjardins, Alban D'Amours, estime que l'institution « tire profit d'un meilleur contrôle de ses coûts d'exploitation et de l'assainissement de son bilan ainsi que d'une conjoncture économique favorable ».

Selon lui, l'objectif d'une « rentabilité suffisante pour poursuivre sa mission de service auprès des membres est en voie de se concrétiser ».

SUBARU L'attraction intégrale

C'est avec fierté que nous vous annonçons l'arrivée tant attendue de notre petite dernière : Blue Ridge SE. Belle à croquer, elle ressemble à ses parents Forester mais présente des traits fins et distinctifs. Nous vous invitons à venir la voir en personne chez l'un de ses fiers parents Subaru.

- Nom et prénom : Forester, Blue Ridge SE
Année : 2001
Traits distinctifs :
- Édition spéciale, bleu alpin nacré
 - Bas de caisse, pare-chocs et protège-calandre titane nacré
 - Traction intégrale, 5 vitesses, roues en alliage
 - Sécurité, confort, sièges avant chauffants
 - Rétroviseur avec boussole et anti-éblouissement automatique
 - Entrée sans clé
 - Carpettes signées Blue Ridge SE



Notre belle Blue Ridge SE 369\$/mois*

Les concessionnaires Subaru Fiers parents de la génération intégrale 2001

Option Subaru
2505, Henri-Bourassa
Québec
(418) 648-9518

Vachon Subaru
1093, boul. Vachon Nord
Sainte-Marie de Beauce
(418) 387-7510

Lévis Subaru
4980, boul. de la Rive-Sud
Lévis
(418) 833-1960

Acadia Subaru
boul. de la Capitale
sortie Pierre-Bertrand
(418) 681-6000

* Versement initial de 3295 \$ ou échange équivalent. Mensualités basées sur un bail de 48 mois. Allocation de 20 000 km par année, 8¢ du km excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve d'approbation de crédit. Voyez votre concessionnaire Subaru pour tous les détails. Offre valide jusqu'au 30 novembre 2000.

Défi boursier

INTERNET www.lesoleil.com

TD WATERHOUSE
LE SOLEIL

Créez votre portefeuille fictif et courez la chance de gagner 6000 \$ en prix

Pour participer:
Inscrivez-vous maintenant sur le site www.lesoleil.com et créez un portefeuille fictif de 100 000 \$ en achetant 6 titres parmi les titres sélectionnés du TSE.

INSCRIVEZ-VOUS
avant le 4 décembre pour
augmenter vos chances

Le défi boursier comprend 3 jeux:

- 1^{er} jeu entre le 4 décembre et le 29 décembre 2000
- 2^e jeu entre le 3 janvier et le 2 février 2001
- 3^e jeu entre le 5 février et le 2 mars 2001

Au début de chaque jeu, le participant a un montant fictif de 100 000 \$. Chaque jour, le participant peut connaître l'évolution de son portefeuille fictif et effectuer, s'il le désire, de nouvelles transactions.

À gagner pour chaque jeu:

- Une bourse de 1000 \$: Meilleur classement
- Une bourse de 500 \$: 2^e meilleur classement
- Une bourse de 250 \$: 3^e meilleur classement
- Une bourse de 250 \$: parmi un participant qui se sera classé entre la 4^e et la 100^e position.

Total de 2000 \$ par mois.

Pour être admissibles au concours, les participants doivent absolument s'inscrire via le site Internet du Soleil www.lesoleil.com

Tous les détails et règlements des concours disponibles sur www.lesoleil.com

TD WATERHOUSE
LE SOLEIL

www.lesoleil.com

Un dernier baiser

Kiss tire sa révérence après 27 ans de scène

WAYNE PARRY
Associated Press

■ NEW YORK — Début 1973, dans un petit bar grassex pour môtards du quartier new-yorkais du Queens, quatre types vêtus de cuir noir, barbouillés de maquillage de clown et chaussés de bottes à semelles compensées prenaient bravement d'assaut la scène. Juste avant, on venait de présenter le groupe avec cette accroche un peu risible: «Vous vouliez le meilleur, vous l'avez. Le groupe le plus chaud du monde... Kiss!».

Dans la foule, une demi-douzaine de consommateurs sous le choc se sont frottés les yeux. De temps en temps, le chanteur Paul Stanley sautait de scène pour enlever les bières de leur main et les encourager à applaudir en rythme. Dans la salle, les rires, les lazzis et quelques encouragements ont fusé.

Ca, ça se passait 75 millions d'albums plus tôt. Aujourd'hui, Stanley, le bassiste Gene Simmons, le guitariste solo Ace Frehley et le batteur Peter Criss sont en pleine tournée d'adieu, célébrant 27 années de «rock'n roll tous les soirs et de fête tous les jours», comme dit la chanson...

Quoi qu'on dise de son rock balourd, Kiss a définitivement gagné une place dans l'histoire du rock grâce à son show spectaculaire et outrancier: au milieu de fumigènes, Simmons — toute langue dehors — crache du (faux) sang et des flammes, la guitare de Frehley décoche fusées et rayon laser, la batterie de Criss pivote et s'élève à 15 mètres de haut et Stanley vole au-dessus de la foule. C'est digne de Marvel ou des DC Comics, et les kids en redemandent.

«Les autres groupes croient qu'il suffit de venir sur scène, de grattouiller sa guitare et de dire: "Regardez, ça sonne comme sur l'album". Dans ce cas-là, il

vaut mieux rester chez soi à écouter ledit album», confie Simmons, 51 ans, dans un entretien à l'Associated Press.

«Si vous dépensez votre argent durement gagné pour aller à un concert de Kiss, vous devez en avoir pour votre argent. On assume complètement le fait qu'on se donne en spectacle», revendique l'ex-compagnon de Cher.

«J'espère que ces gars font des économies, ils ne dureront pas une semaine»

Lorsqu'il rencontre Stanley au début des années 70, Gene Simmons se morfondait comme enseignant dans une école publique de Manhattan. Le duo commença alors à écrire des chansons, guidé par un amour commun des Beatles, de Led Zeppelin et de la scène glam où l'on vénérât Alice Cooper, Iggy Pop et les New York Dolls.

Intrigués par une annonce dans le *Village Voice*, «Batteur prêt à tout pour réussir», ils recrutèrent Criss. Et quand Frehley vint à l'audition, trébuchant sans cesse et chaussé d'une basket rouge et d'une autre orange, ils l'embauchèrent sitôt qu'il brancha sa guitare sur un ampli Marshall fatigué. Kiss était au complet. Restait le look.

Simmons devint le Démon, Stanley le Fils des étoiles, Criss le Chat et Frehley l'Homme de l'Espace. Mais la musique, un mélange de rock plombé et de boogie gras, fut virtuellement ignorée par les

radios et honnie par les critiques. De fait, *Rock and Roll all Nite* en 1975 et la balade lacrymale *Beth* en 1976 furent les seuls gros tubes, même si *Calling Dr. Love* (1976), le très disco *I Was Made for Lovin' You* (1979), *Lick It Up* (1983) ou encore *Forever* (1989) ont connu quelque succès. Un critique assassin commenta un des premiers concerts du quatuor en écrivant: «J'espère que ces gars font des économies, parce qu'ils ne dureront pas une semaine».

Dans la grande tradition rock, les problèmes de drogue et d'ego devaient déboucher sur les départs en 1981 et 1982 de Criss et de Frehley, tandis que le groupe osait abandonner un temps le maquillage en 1983. Mais sous la pression des fans, réunis au sein de la puissante Kiss Army, la formation originelle se retrouvait en 1996 pour une tournée à guichets fermés. Deux ans plus tard sortait l'album *Psycho Circus*. Le dernier, c'est juré.

«À partir d'un certain moment, il faut regarder la réalité en face», dit Simmons. «On prend exemple sur des types comme Michael Jordan qui est parti au sommet de son art, avec dignité».

Cette monstrueuse tournée d'adieu a débuté le 11 mars dernier à Phoenix et comprend plus de 120 dates en Amérique du Nord. Début octobre, le groupe avait déjà attiré plus d'un million de personnes. Mais le lieu et la date du dernier concert n'ont pas encore été fixés. On parle même d'une prolongation jusqu'en février 2001.


Et après la dernière séance de démaquillage? Simmons entend reprendre sa carrière sur grand écran (on se souvient notamment de *Runaway* de Michael Crichton en 1984), alors que Stanley a déjà tâté de la comédie musicale dans *Le Fantôme de l'Opéra* à Toronto. Quant à Criss, il songe à prendre sa retraite à Hawaii et Frehley envisage une nouvelle carrière solo.



ARCHIVES, LE SOLEIL

La musique de Kiss: un mélange de rock plombé et de boogie gras.

LE SOLEIL et

 Radio-Canada
Télévision

sont heureux de vous présenter

BAPTISTE

d'après l'oeuvre d'André-Philippe Côté

Baptiste à 18h30, mardi et jeudi, à la demie du Québec Ce Soir



PÉRIODE D'ÉCHANGES DE LA LHJMQ

Le Drakkar prudent

STEEVE PARADIS

Collaboration spéciale

■ BAIE-COMEAU — Avec la période d'échanges qui s'approche à grands pas, la fébrilité commence à gagner les directeurs généraux de la LHJMQ et celui du Drakkar n'y échappe pas. Mais Richard Martel aborde la période des transactions avec prudence.

L'entraîneur-chef et dg des Nord-Côtiens a confié observer sérieusement le rendement de ses joueurs en vue de la ronde des échanges. Il a indiqué que le Drakkar est à la fois dans une situation confortable et délicate.

« Avant de chambarder le club, il faut tenir compte du fait qu'on est en première position de notre conférence, a-t-il signalé. Si on est en tête avec l'effectif qu'on a, c'est sûrement que les joueurs font quelque chose de bien. En plus, on a une bonne chimie et tout le monde ou presque est heureux. »

Mais Martel ne regardera cependant pas passer la parade les bras croisés. « On va être éveillés et voir ce que les autres équipes vont faire car elles vont sûrement essayer de s'améliorer pour nous battre. Plus la période d'échanges va avancer et plus il y a de chances qu'on soit en mesure de bouger. »

Richard Martel a aussi rappelé qu'il est dangereux de voir trop loin

et que plusieurs formations se sont écroulées à vouloir brûler les étapes. Donc, pas question de tout mettre ses œufs dans le même panier pour l'instant.

« La première chose à faire, c'est de sortir de notre conférence et de s'assurer qu'on a l'équipe pour le faire. Ça ne sert à rien de penser à plus loin pour l'instant, a dit Martel. Les dirigeants des Remparts disaient après leur élimination l'an dernier qu'ils pensaient peut-être trop à la coupe Memorial et pas assez à leur propre ligue. »

L'homme de hockey ne fait pas de cachette, il aimerait bien acquérir un défenseur en mesure d'appuyer régulièrement l'attaque et faire décoller le jeu de puissance de l'équipe, qui connaît plus que sa part de ratés. « Le point qui me chicote, c'est de trouver un quart-arrière, a-t-il avoué. On en cherche un depuis le début de la saison, mais on n'en a pas trouvé. Ça prend un homme clé

Martel:
« Nous allons cependant rester éveillés »

pour relancer notre attaque à cinq, un de nos seuls points négatifs jusqu'ici. »

Devant ce constat, LE SOLEIL ne pouvait que demander à Richard Martel si Marc-André Bergeron ne représenterait pas la solution à ce problème. Rappelons que Bergeron, qui domine la colonne des marqueurs chez les défenseurs de la ligue junior majeur, a été cédé aux Cataractes dans un des premiers échanges de Martel à son arrivée à la barre du Drakkar. Mais le directeur général a rappelé que le contexte n'est pas le même.

« Quand on a échangé Bergeron, on avait de gros manques à combler, a-t-il dit. Et on n'est pas perdant dans l'échange. Cela dit, Marc-André m'impressionne au point où il produit actuellement. Mais il ne faut pas oublier que c'est un joueur de 20 ans au sein d'une grosse machine offensive et de notre côté, on est très satisfait de nos trois joueurs de 20 ans. »

NOTES : Le Drakkar ne joue qu'un match cette semaine et il aura lieu ce soir au Centre Henry-Leonard contre les Screaming Eagles du Cap-Breton... Lors du premier match entre les deux équipes la semaine dernière à Sydney, le Drakkar l'avait emporté 3-2... Le gardien gagnant David St-Germain sera de nouveau devant le filet.

Les Remparts invitent à partager

KEVIN JOHNSTON

KJohnston@lesoleil.com

Toujours soucieux de s'impliquer dans la communauté, les Remparts de Québec s'associent pour une quatrième année de suite avec le Magasin Partage dans le cadre de sa collecte annuelle du temps des Fêtes qui débutera le 1^{er} décembre et qui viendra en aide à plus de 1800 familles défavorisées cette année.

La formation québécoise embarque à fond dans la collecte de denrées non périssables en y allant de collectes massives lors de matchs locaux présentés au Colisée Pepsi les 9, 12 et 19 décembre. Lors de ces soirées fort spéciales, les amateurs seront invités à appuyer cette oeuvre huma-

nitaire en déposant leurs denrées non périssables dans les paniers placés stratégiquement aux entrées de l'amphithéâtre.

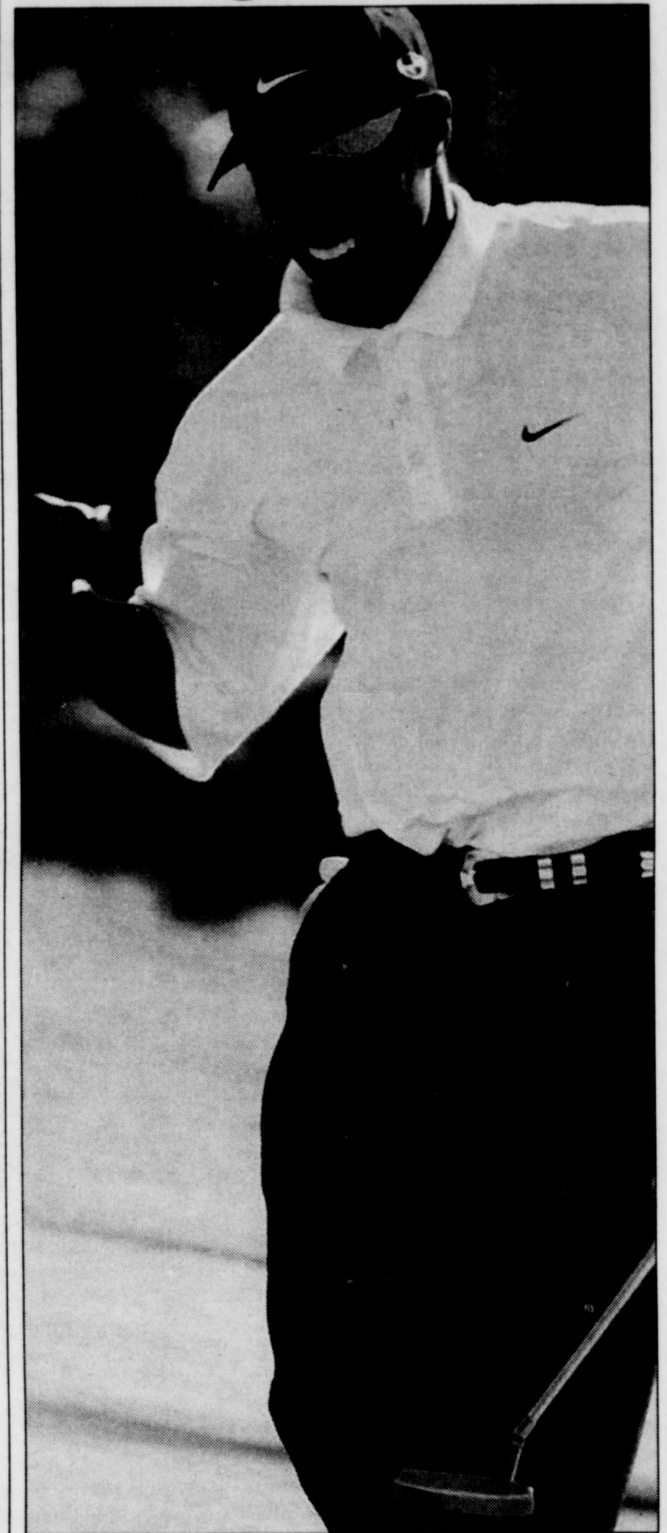
Pendant la collecte publique tenue dans les supermarchés Maxi du 1^{er} au 23 décembre, tous les gens qui achèteront un sac de denrées au profit de la Maison Partage (organisme qui supervise le Magasin Partage) au coût de 9,99\$ recevront un billet passeport qui pourra être utilisé n'importe quand pour un match des Remparts ou un match des Citadelles. On parle d'une valeur de 10\$.

De plus, le personnel et les joueurs des Remparts participeront à d'autres activités organisées au profit du Magasin Partage dont une rencontre avec les bénévoles de même qu'avec

les familles dépannées par l'oeuvre de bienfaisance. Outre les Remparts, les Ameublements Tanguay, les magasins Maxi de même que la Brasserie Labatt et leurs employés sont activement impliqués dans Magasin Partage.

NOTES : Comme ils se sont pointés à Québec aux environs de 4h dans la nuit de mardi à mercredi après avoir affronté les Olympiques à Hull, les jeunes joueurs des Remparts ont bénéficié d'une journée de congé hier... Ils sautent sur la patinoire du Colisée Pepsi à 9h ce matin... Le prochain match des Diables Rouges a lieu samedi après-midi au Centre Molson face au Rocket de Montréal. Ça débute à 14h.

Eagle au 18^e



Tiger Woods a réussi un eagle au 18^e trou pour créer l'égalité et un autre en prolongation, hier, pour finalement vaincre Vijay Singh lors du tournoi du Grand Chelem de la PGA. Woods, qui a empêché 400 000\$, en était à sa troisième victoire consécutive à ce tournoi. Il a terminé les 36 trous réglementaires avec un score cumulé de 139. Vainqueur de trois des quatre tournois du Grand Chelem cette saison, Woods a logé sa balle à huit pieds de la coupe à la suite d'un coup d'approche de 231 verges, à l'aide d'un fer 6. Il a réussi son roulé pour rejoindre Singh en tête. En prolongation, Woods (68) a placé son deuxième coup presque au même endroit avant de caler le roulé de la victoire.